



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de mise en ligne : 2 août 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00107** du **30 JUL. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 16 Avenue du Valquiou
93290 Tremblay-en-France

En vue de la réalisation : Installation de 11 panneaux photovoltaïques noires mates en
surimposition à la toiture SUD
du bâtiment pour une surface de 20.06 m² (puissance de l'installation : 4.13 Kwc).
Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction
existante ou le profil du terrain.

Sur un terrain sis 30 Rue Marc Seguin
Cadastré AE177

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **30 JUL 2023**

Le Maire,
pour le Maire, délégation
la 1^{ère} adjointe déléguée à l'Urbanisme.
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00107** du **30 JUL. 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,